L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

14 AOÛT 2026 - N°3920 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

NUMÉRIQUE

Une appli pour trouver de l'eau en ville

Née pour localiser les toilettes publiques, l'application nantaise ICI Toilettes recense désormais 25.000 points d'eau en France. Une extension bienvenue alors que la question de l'eau potable s'impose particulièrement cet été.

P. 4

BILLET

L'Église et ses plafonds de verre P. 6

NOZAY

Le BMX passionnément P. 5

VENDÉE

Saint-Gilles, toujours la cote P. 8

Les Rendez-vous de l'Erdre, quarante ans de fête !



Du 24 au 30 août, le festival fête son anniversaire entre Nantes et quatorze villes partenaires, avec 120 concerts, 150 bateaux du patrimoine et une grande parade nautique. P.4

NANTES

Les enfants en fragilité ont leur maison

À l'automne, un nouveau lieu accueillera gratuitement les 6-11 ans en difficulté, sans rendez-vous ni orientation médicale. Un modèle inédit porté par la Ville, l'ARS, le Département et le CHU.

P. 3



CONCHYLICULTURE

Des capteurs pour anticiper les crises

Cinq capteurs immergés auscultent désormais la baie de Bourgneuf, partagée entre Vendée et Loire-Atlantique. Objectif : prendre le pouls d'un écosystème précieux pour l'économie locale.

P. 7



Nominations À la rentrée prochaine, le diocèse de Nantes verra de nombreux changements. Tour d'horizon des nominations, paroisse par paroisse… et plus encore.

Une vague de changements pour la rentrée diocésaine



Avec plusieurs centaines de clercs, le diocèse de Nantes jouit encore d'un vrai dynamisme. La redéfinition des missions, régulièrement effectuée, permet de le conserver. *Vincent GAUTIER*

Mgr Laurent Percerou, évêque de Nantes, a procédé à une série de nominations qui prendront effet à la rentrée prochaine. Le point, doyenné par doyenné et service par service.

Pour une mission interdiocésaine : le père Jean-Marie Kparou est nommé, avec l'accord des évêques des Pays-de-la-Loire, membre de l'équipe animatrice du séminaire interdiocésain Saint-Jean. L'abbé Cédric van Waesberghe (Saint-Philibert-et-Saint-Jacques-sur-Logne) est nommé, dans les mêmes conditions, membre de cette même équipe animatrice.

Pour une mission diocésaine : Le conseil épiscopal est renouvelé. À compter de la rentrée prochaine, il accueillera, en plus des pères Loïc Le Huen et Sébastien de Groulard, vicaires généraux, et de Mme Françoise Coquereau, déléguée générale, les pères Guillaume Danno et Emmanuel Mustière, Mme Marie Le Campion et M. Patrick Javanaud, diacre permanent. L'abbé Didier Dronneau est par ailleurs nommé exorciste du diocèse et prêtre-accompagnateur du service de l'exorcisme.

Dans les doyennés et les secteurs paroissiaux

Doyenné Nantes-Centre. À la cathédrale et dans l'ensemble paroissial Notre-Dame-de-Nantes/Saint-Clément, l'abbé Bernard Jozan (Venasque) est nommé auxiliaire. À Sainte-Madeleine, l'abbé Gaël de Bouteiller (Communauté de l'Emmanuel, diocèse de Rennes) est nommé curé, sur proposition du modérateur de la Communauté de l'Emmanuel et avec l'accord de l'archevêque de Rennes ; l'abbé Pierre-Benoît Duveau (Communauté de l'Emmanuel, diocèse de Paris) est nommé pour une mission d'étude et rendra des services à la paroisse, sur proposition du modérateur de la Communauté de l'Emmanuel et avec l'accord de l'archevêque de Paris. À Saint-Clément, l'abbé Hubert Cœur-de-Roy (Fraternité sacerdotale Saint-Pierre) est nommé coopérateur, avec l'accord du supérieur du district de France.

Doyenné Nantes-Ouest. À Bienheureux-Marcel-Callo, le père Remy Matadi (SMA) est nommé coopérateur, sur proposition du provincial de la Société des Missions africaines.

Doyenné Nantes-Est. Aux paroisses La-Trinité-de-l'Éraudière et Saint-Joseph-et-Saint-Georges, l'abbé Serge Babingui (Saint-Barthélemy-entre-Loire-et-Divatte) est nommé curé, avec l'accord de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville (République du Congo). L'abbé Gilles Baudry, jusque-là coopérateur de ces mêmes paroisses, y est nommé auxiliaire.

Doyenné Vignoble. L'abbé Nicolas Harel est nommé doyen. À Saint-Gabriel-sur-Maine (Aigrefeuille-sur-Maine), l'abbé Guillaume Danno (séminaire Saint-Jean) est nommé curé. À Saint-Barthélemy-entre-Loire-et-Divatte (Le Loroux-Bottereau), le père Yves Tchogli (SMA) est nommé curé et le Père Emmanuel Ambi (SMA) coopérateur, tous deux sur proposition du Provincial de la Société des Missions africaines.

Doyenné Pays-de-Retz. L'abbé Arnaud Laganier est nommé doyen. À Saint-Philibert-et-Saint-Jacques-sur-Logne (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), il quitte les paroisses Saint-François-en-Saint-Nazaire et Notre-Dame-de-Loire-et-Brière pour y être nommé curé.

Doyenné Presqu'île Saint-Nazaire. À Saint-François-en-Saint-Nazaire, l'abbé Jérôme Hamon (Saint-Gabriel-sur-Maine) est nommé curé ; l'abbé Jérôme Randrianasoavina, envoyé par l'archevêque de Fianarantsoa (Madagascar) pour une mission d'études, y rendra des services. À Notre-Dame-de-Loire-et-Brière (Montoir-de-Bretagne), l'abbé Philippe Rio (La-Trinité-de-l'Éraudière et Saint-Joseph-et-Saint-Georges) est nommé curé. À Sainte-Anne-en-Presqu'île-guérandaise (Guérande), l'abbé Stanislas Hayibo, avec l'accord de l'archevêque de Lomé (Togo), est nommé coopérateur.

Doyenné du Sillon. À Saint-Martin-du-Sillon (Savenay), l'abbé Marek Dziedzic, avec l'accord du Recteur de la Mission polonaise, est nommé coopérateur. Pour une mission spécifique : l'abbé Régis Gouraud est envoyé comme prêtre au travail. Cette mission demeurant première, il rendra également des services aux paroisses de Sainte-Anne-en-Presqu'île-guérandaise et de Saint-Yves-de-la-Côte-Sauvage lors de certains week-ends et des grandes fêtes liturgiques.

Coordinateurs pastoraux : Sont nommés coordinateurs pastoraux paroissiaux M. Alain Gaudeul (La-Trinité-de-l'Éraudière et Saint-Joseph-et-Saint-Georges), Mme Marie-Danielle Hogrel (Sainte-Famille-en-Pays-de-la-Mée), M. Stéphane Jagot (Saint-Matthieu-sur-Loire), Mme Alix de Penfentenyo (Notre-Dame-de-la-Paix-sur-Isac), Mme Myriam Léger (Sainte-Croix-en-Retz), Mme Marie-Laure Rialland (Saint-Martin-du-Sillon), Mme Stéphanie Dary (Sainte-Madeleine) et Sœur Marie Faye, des Sœurs missionnaires de l'Évangile (Sainte-Anne-Saint-Clair). Au niveau des doyennés, Mme Anne-Claire Caz Garcia est nommée coordinatrice du demi-doyenné Nantes-Sud (Ouest) et Mme Hélène Perrault coordinatrice du doyenné Nantes-Ouest. Pour vivre le temps de la retraite : l'abbé André Beauregard et l'abbé Michel Bégaud rejoignent la communauté des prêtres du Bon Pasteur. Il a été aussi mentionné que le père Jolidon Abissio Pounika (SMA), l'abbé Kadoke Thierry Adjibogoun (diocèse de Dassa-Zoumé, Bénin), l'abbé Jean Max Coowar (diocèse de Port-Louis, Île Maurice), l'abbé Darius Lutende (diocèse de Kikwit, RDC) et le père Oscar Matungulu Mungey (SMA) quittent le diocèse pour une nouvelle mission.

Dans les services et les mouvements

Dans les aumôneries catholiques des hôpitaux et cliniques, M. Jérôme Lesage est nommé aumônier hospitalier au CHU de Nantes, site Laënnec, et le frère François Prabawa (o.c.) aumônier hospitalier au Centre hospitalier Georges-Daumézon, à Bouguenais. Dans les aumôneries des prisons, Mme Yolaine Brouillet est nommée aumônier bénévole au Centre de détention de Nantes, M. Marc Barbotin aumônier titulaire bénévole pour la Maison d'arrêt, et M. Emmanuel Mériaux, diacre permanent, aumônier titulaire bénévole pour la même Maison d'arrêt. Mme Virginie Albisser est nommée coordinatrice pastorale de la communauté des prêtres du Bon Pasteur. Mme Clothilde de Pommerol est nommée coordinatrice de la mise en place de l'École de la Mission. Mme Anne-Marie Martel et M. Bernard Le Fahler sont nommés co-responsables du Service diocésain de l'Écologie intégrale. Mme Renée Coutier est nommée coordinatrice de la Mission ouvrière de la région nazairienne. Pour la Pastorale des jeunes, Mme Joséphine Mallard est nommée responsable du Service diocésain, Mme Aliénor Destremau aumônier adjointe pour les jeunes adultes de la ville de Nantes, Sœur Faratiana Razanajanahary, des Sœurs missionnaires de l'Évangile, aumônier adjointe pour les mêmes jeunes adultes et membre du Service diocésain, Mme Maÿlis Baille Barrelle coordinatrice de la Pastorale des jeunes pour les paroisses Saint-François-en-Saint-Nazaire, Notre-Dame-de-Loire-et-Brière et Saint-Pierre-des-Eaux, et Mme Jessica Pire responsable à l'Aumônerie de l'enseignement public du lycée Grand Air, à La Baule. Dans l'attente d'un responsable pour les Services diocésains des Relations avec le judaïsme et des Vocations, l'abbé Loïc Le Huen, vicaire général, en assurera l'accompagnement. L'abbé Philippe Rio est en outre nommé membre du Service diocésain des Relations avec les musulmans et suivra une année d'études en islamologie. L'abbé Pierre-Emmanuel Bouchaud est nommé membre du Service diocésain des Vocations, plus particulièrement pour le discernement et le suivi des propédeutes.

Au service des mouvements. L'abbé Jérôme Chéreau devient en outre aumônier diocésain de l'Action catholique ouvrière. L'abbé Michel Leroy devient aumônier provincial du mouvement Foi et Lumière. L'abbé Benoît de Vasselot est, depuis le 1er novembre 2025, aumônier diocésain du Mouvement eucharistique des jeunes.

L'évangile du dimanche

15 Août 2026 – Fête de l'Assomption de la Bienheureuse Marie

Luc 11, 27-28 et Matthieu 15, 21-28

Les deux textes que nous nous proposons de commenter dans ce numéro, l'évangile de la messe pour la fête de l'Assomption de Marie et le passage de Matthieu pour ce 20e dimanche, mettent en scène deux femmes que le Seigneur rencontre pour ne pas dire trois en pensant justement à Marie, la mère du Christ. Elles sont différentes mais porteuses des mêmes préoccupations. Ce sont des mères. Marie aussi. Nous célébrons ce jour son Assomption.

La première, heureuse d'avoir entendu le Christ, rend hommage à sa mère. Une attention généreuse et déjà, cela laisse peut-être entrevoir toute la dévotion mariale que le monde célèbre presque tous les jours. En disant l'Angelus tous les midis, comme nous le recommande le pape, nous épousons le comportement de cette femme que nous relisons en cette veille de l'Assomption. La réponse du Christ semble violente et ingrate. Il n'en est rien et l'on sait que même sur la croix, il saura confier le monde à sa maman : « *Femme voici ton fils* » (Jn 19, 26).

Faisant écho à ce passage, l'évangile de ce dimanche vient éclairer la passion que vit tout mère lorsque son enfant est malade ou, comme ici, aux prises avec le démon. Les disciples veulent l'aider, non pas par esprit de générosité mais pour s'en débarrasser : « *Donne-lui satisfaction, car elle nous poursuit de ses cris !* » (v. 23). Combien de fois cela nous arrive-t-il d'aider quelqu'un moins par générosité mais pour notre confort !!

Jésus répond alors mais sa réponse peut être reçue de différentes manières : soit il sélectionne vraiment les hommes et les femmes à qui il a été envoyé : « *Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.* » (v. 24) soit parce qu'il ne souhaite pas que l'on fasse appel à lui simplement quand nous avons besoin et il se présente alors comme un véritable « ouvreur d'espace ». La femme vient et insiste. Qui le lui reprocherait ? Qui reprocherait à une maman de vouloir à tout prix sauver son enfant ? Jésus le sait et le comprend mais il insiste : « *Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens.* » (v. 26) mais l'amour et le désespoir réunis permettent toutes les audaces et cette mère répond. Jésus est alors satisfait. Gageons que dès le début, il avait décidé de sauver cette enfant mais il avait souhaité une pédagogie nécessaire.

Aujourd'hui aussi, nous sommes dans les affres de cette mère et nous nous demandons si souvent ce que nous avons fait au bon Dieu pour mériter telle ou telle déveine.. Aujourd'hui aussi nous devons apprendre à entrer dans la pédagogie de Dieu et faire en sorte que rien ne nous soit dû. Bien au contraire. Les pèlerins qui viennent à Lourdes souhaiteraient que tous leurs souhaits soient satisfaits. Nous pouvons les comprendre mais Marie, comme ces femmes, nous invite à entrer dans la démarche du Christ et de comprendre que s'il est toujours avec nous, il n'est pas un simple distributeur. C'est avec ces difficultés que nous devons être, exister, aimer et prier. Souvenons-nous des paroles de Marie : « *Faites tout ce qu'il vous dira.* » (Jn 2, 5)

Gérard CROZAT, diacre

Santé des mineurs Sur l'Ile de Nantes, dans le bâtiment GINA voisin du Jardin du Rail, les derniers aménagements s'achèvent. À l'issue des vacances de la Toussaint, la Maison des Enfants ouvrira ses portes aux 6-11 ans nantais en difficulté, un dispositif sans équivalent en France, né de l'alliance de quatre institutions publiques.

Une maison pour prendre soin de l'enfance

NANTES

Le bâtiment s'appelle Gina. Cinq niveaux de bois et de béton tournés vers un futur pôle santé de l'Ile de Nantes. C'est là, au 6 rue Suzanne-Képès, que doit ouvrir à l'automne un lieu inédit : la Maison des Enfants. Le dispositif de 380 m² accueillera, dès la sortie des vacances de la Toussaint, les premiers enfants nantais âgés de 6 à 11 ans, de la grande section au CM2. Gratuitement. Sans rendez-vous obligatoire. Sans orientation médicale préalable. L'ambition affichée est nouvelle à cette échelle. Jusqu'ici, les autres Maisons de l'Enfant et de la Famille françaises reposaient soit sur un portage hospitalier, en particulier par la pédopsychiatrie à Poitiers ou à Lyon, soit sur un portage territorial, comme en Corse. À Nantes, quatre acteurs publics ont choisi de s'associer : la Ville, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique et le CHU.

Un groupement au service de l'enfance

En mars dernier, les quatre fondateurs ont acté la création d'un groupement d'intérêt public (GIP), structure qui organise une gouvernance partagée et mutualise les moyens. Sa convention doit être votée par le conseil municipal le 10 octobre prochain. Elle prévoit une répartition des voix entre quatre représentants pour la Ville, deux pour l'ARS, deux pour le CHU et trois pour le Département, sous la présidence de Marlène Collineau, adjointe à la maire de Nantes en charge de la santé, pour un mandat de cinq ans. Pour cette première année, les quatre partenaires financent le projet à hauteur d'un million d'euros, la Ville et l'ARS en assurant l'essentiel, à parts égales. Une première assemblée générale s'est tenue le 29 juin, actant la création des postes nécessaires et le règlement intérieur de la structure.

Ce montage juridique traduit une conviction, portée notamment par Lucile Denéchaud, qui dirige la Maison des Enfants depuis le 1er avril après un parcours mêlant politique de la ville et santé publique : les politiques de l'enfance gagnent en efficacité lorsqu'elles sont construites de manière partenariale, au plus près des besoins des familles. À ses côtés, la pédiatre Élise Guénego, coordinatrice médicale depuis mars 2025, a piloté la préfiguration du projet en animant un comité scientifique de 50 professionnels. Une équipe de 15 personnes, représentant 10,4 équivalents temps plein, se forme progressivement : pédiatre, infirmières, pédopsychiatre, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste et travailleurs sociaux.

Une jeunesse sous tension

Ce déploiement de moyens répond à un diagnostic préoccupant. Missionnés par les quatre partenaires, l'Observatoire régional de santé et un comité de 50 professionnels ont dressé un état des lieux de la santé des 6-11 ans en Loire-Atlantique, département qui compte environ 113.000 enfants de cette tranche d'âge, dont 43 % résident dans la métropole nantaise. Les indicateurs de santé mentale se dégradent. Pour preuve, en 2021, 1.600 enfants de 6 à 11 ans étaient suivis pour une affection psychiatrique, soit une hausse de 25 % depuis 2015, surtout des garçons. Entre 2018 et 2023, les passages aux urgences pour motif psychiatrique ont progressé de 36 %, tandis que les prescriptions de traitement régulier par psychotropes ont doublé entre 2016 et 2022. À l'échelle nationale, l'enquête Enabee estime qu'environ un enfant scolarisé sur huit présenterait un trouble de santé mentale.

Le triste constat ne s'arrête par là. D'autres signaux inquiètent les partenaires puisqu'un enfant sur sept n'a consulté ni médecin généraliste ni pédiatre en 2022. Les informations préoccupantes transmises à la protection de l'enfance ont concerné 2.200 enfants en 2023, en hausse de 47 % par rapport à 2019, et 2.000 enfants ont été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance la même année, soit 25 % de plus qu'en 2017. La surcharge pondérale et les caries dentaires non soignées progressent également chez les enfants de 8-9 ans, des évolutions qui s'aggravent nettement avec le niveau de défavorisation sociale du quartier de résidence, précise l'étude de l'ORS. Environ 4,5 % des enfants de 6 à 11 ans disposent par ailleurs d'un droit ouvert auprès de la Maison départementale des personnes handicapées, et 8.860 élèves en situation de handicap sont aujourd'hui scolarisés en Loire-Atlantique.

Un accompagnement court

La Maison des Enfants ne se substitue ni à un médecin traitant ni à un service d'urgence. Elle ne prend en charge ni les maladies chroniques, ni les confirmations de diagnostic, ni les situations déjà suivies par un dispositif existant. Sa vocation est ailleurs : repérer tôt, écouter, évaluer, orienter. Un premier entretien d'environ une heure, mené par un binôme de professionnels, permet de cerner la demande de l'enfant et de sa famille avant qu'une réunion clinique pluriprofessionnelle ne détermine la suite. L'accompagnement proposé, individuel ou collectif, ne dépasse pas une dizaine de séances, la famille demeurant, selon le dossier de presse, un acteur central de la protection et du développement de l'enfant. Une salle d'attente conçue comme un sas d'apaisement, des ateliers de médiation architecturale menés auprès d'enfants hospitalisés au CHU et de classes de l'école Joséphine-Baker, un mobilier fabriqué en réemploi de bois par l'association Gueules de Bois : chaque détail a été pensé pour que les enfants s'y sentent chez eux. L'objectif de l'initiative consiste à proposer un lieu où les jeunes se sentent en confiance, sans appréhension.

Pensée d'abord pour les enfants nantais, la structure pourrait, dans un second temps, étendre son action à l'ensemble de Nantes Métropole, puis au département de Loire-Atlantique. Reste à savoir si ce modèle de gouvernance partagée, inédit en France, résistera à l'épreuve du nombre, et si d'autres territoires choisiront à leur tour d'unir leurs institutions autour d'un même souci : celui de ne laisser aucun enfant grandir seul avec ses fragilités.

Vincent GAUTIER



La Maison des Enfants offrira des ressources en réponse aux besoins identifiés comme ceux provoquées par les violences, le harcèlement scolaire, la sédentarité, les déséquilibres alimentaires, la surexposition aux écrans ou encore la fragilisation des liens parents/enfants. *Garance Wester/NM*



La nouvelle Maison dédiée à l'enfance se situe en proximité à deux pas du Jardin du Rail, un espace de 2 hectares alliant nature et sport. *Marc-Roger/NM*

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCHO de l'Ouest

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

L'ÉCHO DE L'OUEST

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS L'ÉCHO DE L'OUEST, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Écho de l'Ouest

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT CB

Presse & Pluralisme

40 ans des Rendez-vous de l'Erdre L'Erdre a quarante ans de fidélité au jazz. Cet été encore, du 24 au 30 août, la rivière nantaise et ses rives accueilleront concerts et bateaux de patrimoine, dans un festival resté fidèle à sa gratuité.

Des partitions d'eau si résonnantes



L'effervescence nautique des Rendez-vous de l'Erdre, un événement unique à Nantes et dans l'Ouest. *Vincent GAUTIER*

C'est une bonne année... pour se rappeler. En effet, tout commence en 1986. Pour inaugurer l'île de Versailles et les quais fraîchement aménagés de l'Erdre, la Ville de Nantes imagine un événement festif mêlant navigation de plaisance et musique. Le projet ravive alors la mémoire de l'Erdre comme lieu de loisirs, de régates et de guinguettes du début du XXe siècle, tout en perpétuant la tradition du jazz, arrivé à Nantes dès 1918. Le principe fondateur n'a pas bougé depuis, faire dialoguer le patrimoine fluvial et la musique, dans une manifestation entièrement gratuite et installée en plein air. Au fil du temps, au fil des décennies, l'événement a clairement changé d'envergure et de notoriété. D'un week-end, il est devenu une semaine entière à la fin de l'été, avec une programmation disséminée entre Nantes et plusieurs communes de Loire-Atlantique. Chaque année, plus de 120 concerts rassemblent environ 400 artistes locaux, nationaux et internationaux, pour près de 150.000 spectateurs. Cette fidélité du public, année après année, dit assez combien le festival a su conjuguer exigence artistique et accessibilité.

Une édition anniversaire

En 2026, Les Rendez-vous de l'Erdre soufflent donc leurs quarante bougies. Du 24 au 30 août, le festival investit Nantes, entre le bassin Ceineray, l'île de Versailles et le square du Maquis-de-Saffré, ainsi que quatorze autres villes partenaires. L'ensemble du parcours s'étire sur 86 kilomètres, le long de l'Erdre et du canal de Nantes à Brest, de Guenrouët jusqu'au cœur de Nantes. L'organisation annonce cette année 120 concerts en programmation officielle et 30 concerts off, portés par environ 530 musiciennes et musiciens, aux côtés de 150 bateaux du patrimoine. Les premiers noms dévoilés donnent le ton de cette édition anniversaire. L'Orchestre national de Jazz, Anne Paceo, Shai Maestro, Aja Monet, Momoko Gill ou encore Kyoto Jazz Massive figurent parmi les artistes attendus. Coïncidence heureuse, l'Orchestre national de Jazz célèbre lui aussi ses quarante ans cette année. Dirigé par la flûtiste Sylvaine Hélary, il réunira dix-sept musiciens et accueillera notamment Fantazio et Marc Ducret.

Pour ce qui concerne le volet nautique, là encore, la mobilisation est de mise. Le Snipe, ce petit dériveur dessiné en 1931 par l'Américain William F. Crosby, sera à l'honneur. C'est en 1936 que Jacques Thubé, membre du club nautique du SNO et médaillé aux Jeux olympiques de Stockholm en 1912, en a rapporté les plans dans ses bagages depuis les États-Unis. Le 12 mars 1936, cinq premiers exemplaires étaient commandés à Nantes, lançant une série qui deviendra l'une des premières à connaître une diffusion mondiale.

La grande parade nautique, temps fort attendu de l'édition, se tiendra le 29 août à 20 heures. Autre symbole de cette édition anniversaire, une grande fanfare participative, le Birthday Brass Band, réunira une centaine de musiciens amateurs encadrés par le saxophoniste Xavier Thibaut, qui se produira à plusieurs reprises durant la semaine, dans différentes communes.

Un succès durable

La réussite des Rendez-vous de l'Erdre repose sur une formule composée de variables majeures comme la lisibilité, la gratuité, l'exigence artistique, le décor fluvial et la circulation entre le centre-ville nantais et les communes riveraines. *« L'ADN du festival, c'est de permettre la rencontre »*, résume Loïc Breteau, son directeur. La part belle faite aux artistes locaux, qui composent plus de la moitié de la programmation, illustre cette volonté de rester ancré dans son territoire tout en s'ouvrant à des scènes internationales.

Quarante ans après sa création, le festival n'a donc rien perdu de son ambition. Reste à savoir si cette fidélité du public, jamais démentie depuis 1986, saura se transmettre aux générations qui découvriront, cette année encore, l'Erdre au rythme du jazz.

Vincent GAUTIER

Du 24 au 30 août 2026, à Nantes (bassin Ceineray, île de Versailles, square du Maquis-de-Saffré) et dans quatorze communes partenaires, de Guenrouët à Saffré, le long de l'Erdre et du canal de Nantes à Brest. Entrée libre et gratuite sur l'ensemble des concerts.

Technologie Se rafraîchir, s'hydrater, trouver de l'ombre : alors que la Loire-Atlantique reste sous tension hydrique, l'application nantaise ICI Toilettes élargit sa carte aux points d'eau et aux zones de fraîcheur.

Une appli nantaise cartographie l'eau et la fraîcheur

Se rafraîchir, remplir sa gourde, trouver un coin d'ombre. Parfois, ces gestes simples deviennent un véritable casse-tête lorsque le thermomètre s'affole et que les réserves d'eau s'amenuisent. C'est précisément à ces besoins vitaux que répond ICI Toilettes, une application nantaise gratuite qui vient d'élargir son champ d'action bien au-delà des sanitaires publics. Portée par Urban Services, entreprise nantaise de l'économie sociale et solidaire fondée en 2019, l'application permettait jusqu'ici de localiser en un clic les toilettes publiques à proximité. Un outil pratique pour ceux qui découvrent l'environnement urbain. Lancée en 2022, l'idée a fait un carton. L'application recense aujourd'hui 28.000 toilettes dans l'Hexagone et est active sur l'ensemble du territoire français. Depuis sa création, plus de 810.000 connexions ont été enregistrées. Horaires d'ouverture, accessibilité aux personnes à mobilité réduite : l'outil de départ apporte déjà des informations précieuses aux usagers en déplacement. Il va désormais plus loin, au moment même où les conditions le justifient pleinement.



L'application vient de se doter de nouvelles fonctionnalités pour trouver les points d'eau proches. Un atout face aux fortes chaleurs. *Freepik Company S.L.*

Une région sous tension hydrique

Dans le contexte caniculaire de l'été 2026, la nouveauté arrive à point nommé. En effet, la préfecture a placé la Loire-atlantique en alerte renforcée pour l'eau potable, le niveau le plus contraignant après la crise, depuis le 10 juillet 2026, avec des mesures de restriction et d'interdiction des usages de l'eau renforcées. Deux bassins versants du département, la Sanguèze et la Maine, ont même basculé en niveau Crise par arrêté préfectoral du 2 juillet, ce qui interdit tout prélèvement non prioritaire. La situation n'est pas isolée : au niveau national, plus de 90 départements avaient publié, début juillet, des arrêtés de restriction allant de la vigilance à la crise. Dans ce climat de sobriété contrainte, disposer d'une carte fiable des points d'eau accessibles au public prend tout son sens.

25.000 points d'eau recensés

Forte de son expertise en gestion documentaire, les concepteurs d'ICI Toilettes ont retraité les données disponibles pour intégrer cette nouvelle couche d'information, développée des filtres dédiés et conduit une phase de tests avant la mise en ligne. Résultat : la version 4.3.0 de l'application, disponible sur Android et iOS, répertorie 25.000 points d'eau dans quelque 8.200 communes françaises. Urban Services ne s'arrête pas là et prévoit de cartographier, dans les prochaines semaines, les « zones de fraîcheur » pour l'ensemble des villes françaises. La donnée existante restant partielle, l'entreprise invite les collectivités à la compléter et à la corriger sur leur propre territoire. Montreuil (Seine-Saint-Denis), déjà partenaire de l'application pour son offre sanitaire, a ainsi qualifié l'intégralité de ses points d'eau et zones de fraîcheur. À Paris, 300 zones de fraîcheur sont d'ores et déjà référencées.



Les fontaines Wallace, comme ici celle du Parc de la Gaudinière à Nantes, constituent des points d'eau appréciés par le grand public. *CP/Philippe PIRON / LVAN*

L'eau, un besoin fondamental

Pour Thomas Herquin, co-fondateur d'ICI Toilettes, cette extension répond à une même logique de service de proximité : *« L'accès aux toilettes est un besoin fondamental, tout comme l'accès à l'eau potable ou à des espaces de fraîcheur lors des fortes chaleurs. Ces services constituent ensemble les conditions d'une ville accueillante et inclusive au quotidien. Des solutions low-tech comme ICI Toilettes, simples et immédiatement mobilisables, permettent de rendre visibles et accessibles les ressources déjà présentes sur le territoire ».*

Vincent GAUTIER

http://www.ici-toilettes.fr/

Sport À 40 ans, le BMX Club de Nozay enchaîne les résultats et multiplie les participations aux compétitions nationales et internationales. Une dynamique portée par un engouement croissant pour la discipline et renforcée par l'arrivée d'un entraîneur salarié.

La passion du BMX accélère sur tous les fronts

NOZAY

Des championnats départementaux aux compétitions européennes, les pilotes du BMX Club de Nozay ne cessent de s'illustrer depuis le début de la saison. Un dynamisme qui confirme la bonne santé d'un club fort de 70 licenciés et d'une vingtaine de bénévoles. Sous la présidence d'Arnaud Allemand, l'association engrange cette saison une belle moisson de résultats sur les différentes compétitions. Depuis le début de la saison, les pilotes nozéens ont multiplié les performances. Au championnat départemental, quatre récompenses sont venues saluer les résultats du club. Lors du championnat régional disputé à Champagné-les-Marais, en Vendée, six pilotes ont atteint les finales, dont un est monté sur le podium. Plus récemment, les licenciés ont participé à la Coupe régionale, une compétition organisée en six manches à travers les Pays de la Loire, dont la finale s'est tenue le 14 juin à La Turballe. « *L'embauche d'un coach salarié a porté ses fruits* », se réjouit Arnaud Allemand. Depuis un an, les entraînements sont encadrés par Arthur Lépine, éducateur fédéral diplômé et lui-même compétiteur. Deux séances hebdomadaires permettent aux pilotes de progresser dans une discipline particulièrement technique. Car le BMX Race ne se résume pas à pédaler vite. Sur des vélos de 20 ou 24 pouces équipés d'un unique frein arrière, huit pilotes s'élancent simultanément sur une piste composée de bosses et de virages relevés. Technique, explosif et spectaculaire, ce sport demande puissance, équilibre et maîtrise.



Arnaud Allemand supervise le départ d'une course. *Thérèse FLEURY (clp)*

Un sport qui gagne du terrain

Au-delà des résultats sportifs, le BMX connaît un engouement croissant. « *Quand j'ai pris la présidence il y a neuf ans, nous étions environ 300 pilotes sur les courses. Aujourd'hui, on en compte près de 550* », observe Arnaud Allemand. Une progression qui témoigne de l'attractivité grandissante de cette discipline spectaculaire, aussi bien à l'échelle régionale que nationale. Cette hausse du nombre de pratiquants s'accompagne également d'une féminisation progressive du BMX. Si les filles ne représentent encore que six des 70 licenciés du club nozéen, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre le départ des compétitions. « *Les courses se féminisent maintenant. Les filles peuvent même disposer de leurs propres catégories* », souligne le président. Une évolution qui contribue à diversifier les profils sur les pistes et à faire évoluer l'image.



À gauche, Arthur Lépine et le président Arnaud Allemand avec les sportifs sélectionnés pour les divers championnats. *Thérèse FLEURY (clp)*

Thérèse FLEURY (clp)

Le BMX Club de Nozay ouvrira ses portes au public le 5 septembre de 10 h à 12 h 30, afin de faire découvrir cette discipline. Contact : 06.43.13.38.73

Culture Depuis le 2 août, le port d'Oudon accueille la 20e édition du Symposium international de sculpture monumentale. Cinq artistes y taillent, en plein air et sous le regard des visiteurs, des œuvres géantes inspirées du fleuve. Rendez-vous est donné les 15 et 16 août pour admirer le résultat de leur travail.

Cinq sculpteurs venus du monde entier donnent corps à la Loire

OUDON

La Loire aura-t-elle bientôt sa madone pour veiller sur ses flots ? À Oudon, l'Iranien Enayat Sahraei façonne depuis le début du mois une femme de 2,30 mètres de haut, *Le Témoin*, dont le socle emprunte ses lignes à l'architecture de son pays natal. Autour de lui, quatre autres sculpteurs venus du monde entier travaillent la pierre ou le bois sur le port d'Oudon, où la Loire s'étire nonchalamment à quelques mètres de là. Ces 15 et 16 août, ces gestes patients auront donné naissance à cinq œuvres monumentales, promises à rester durablement dans le paysage de la commune.

L'événement n'est pas né d'hier. Il fête, cette année, sa vingtième édition, et avec elle trois décennies d'une aventure artistique qui a transformé cette petite commune du Pays d'Ancenis en rendez-vous culturel reconnu.



Enayat Sahraei devant son oeuvre en pierre de Migné, une pierre blanche plus dure que le tuffeau. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Une histoire qui remonte à 1996

Tout commence en 1996. La municipalité d'Oudon cherche alors un événement capable d'animer la commune et le responsable de la culture lance l'idée de sculptures géantes réalisées en public. Les esprits se tournent aussitôt vers Jean-Claude Lambert, sculpteur à la renommée internationale qui habite à deux pas d'Oudon. En deux mois, celui-ci façonne la première œuvre du symposium, une proue de drakkar haute d'environ six mètres. « *Malheureusement, les inondations de cet hiver l'ont emportée et on l'a retrouvée* » in extremis, « *quelque peu endommagée* », regrette Yves Mérot, président de l'association O'Cap, Oudon Culture et Patrimoine. L'œuvre repose aujourd'hui près de l'atelier municipal.

« *Au début, c'était tous les ans* », souligne-t-il. « *Puis depuis 2001, tous les deux ans.* » Cette vingtième édition devait rendre hommage à Jean-Claude Lambert, à l'origine de l'événement. L'artiste a toutefois été contraint de décliner l'invitation.

Avec ses 3.400 habitants, Oudon n'a rien d'une métropole culturelle et pourtant elle attire, tous les deux ans, ces sculpteurs venus des quatre coins du monde. Ce grand écart, l'association O'Cap le porte depuis vingt ans grâce à une trentaine de bénévoles pour un budget d'environ 40.000 euros consacré au seul symposium. De quoi valoir à la commune, malgré sa taille, une réputation de dynamisme au sein de la communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Le fonctionnement a, quant à lui, évolué au fil des éditions. « *Au début, les artistes repartaient avec leurs œuvres* », explique Yves Mérot. « *Mais aujourd'hui, l'association rémunère les artistes et finance tous leurs frais.* » Toutes les créations restent ainsi réparties dans la commune où elles composent, édition après édition, un véritable parcours de sculptures monumentales à ciel ouvert.



D'un geste sûr et calme, Issaka Dermé façonne des figurines de bronze et enseigne avec patience les gestes séculaires. *Tanguy LOUVEL (clp)*

La Loire, fil conducteur de cinq regards

Choisir un thème n'a rien d'anodin pour un symposium qui s'adresse à des artistes internationaux. Cette année, la commission a retenu la Loire, sujet exigeant pour des sculpteurs venus d'horizons parfois très éloignés du fleuve. L'association a ensuite déposé un dossier sur un site de symposiums internationaux. Cent dix candidatures sont parvenues à Oudon ; cinq artistes ont finalement été retenus.

Aux côtés d'Enayat Sahraei et de sa madone iranienne, Natalia Chistyakova travaille sur une *nymphe de Loire*, figure silencieuse censée veiller sur le calme de ses eaux. Jessica Cheng donne forme à un *Saumon de Loire*, invitation à réfléchir aux enjeux environnementaux qui pèsent sur le fleuve. Marija Markovic explore le concept de flux comme force vitale dans *Retour à la source*, tandis que Jean-Benoît Hannecart cherche à retrouver le respect et l'harmonie envers le fleuve à travers *La Dame du fleuve*.

En parallèle des sculptures monumentales, deux ateliers permettent au public de s'initier à la matière. L'un, consacré au modelage, est animé par la céramiste Magali Bruchet. L'autre, dédié au moulage de bronze selon la technique de la cire perdue, est mené par Issaka Dermé, fondeur originaire du Burkina Faso et cinquième génération d'une lignée de fondeurs de bronze. L'artiste avait déjà exposé ses œuvres il y a trois ans. Parmi les stagiaires venus se former à ses côtés, Yann Lefeuvre, professeur d'arts plastiques aux Beaux-Arts, compte bien réinvestir ces gestes auprès de ses élèves. « *Ce qui m'étonne* », explique ce dernier, « *c'est la simplicité de la technique. Et Issaka a une connaissance incroyable de la métallurgie, un savoir transmis sur cinq générations.* »



La statue en bois intitulée *Retour à la source*, de Marija Markovic, sera à découvrir ce dimanche 16 août. *Tanguy LOUVEL (clp)*



L'atelier de moulage a réuni petits et grands, signe du regain d'intérêt pour la matière. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Jusqu'au 6 septembre, la gare d'Oudon prolonge l'expérience avec une exposition de peintures et de sculptures où figurent notamment des œuvres des artistes présents cette année. Elle est accessible librement les vendredis de 15h à 18h30 ainsi que les samedis et dimanches de 10h à 13h et de 15h à 18h30. Une déambulation dans les rues d'Oudon permet, par ailleurs, de retrouver les œuvres nées lors des symposiums précédents, autant de jalons d'une histoire qui s'écrit, tous les deux ans, au bord du fleuve.

Tanguy LOUVEL (clp)

Samedi 15 et dimanche 16 août : découverte des cinq œuvres achevées. Information au 02.40.83.80.04.

Billet De l'ex Front National aux femmes en politique, de l'entreprise à l'Église catholique, le plafond de verre s'impose partout. Une récente décision du Vatican sur l'homélie réservée aux prêtres relance le débat sur l'exclusion des laïcs et des femmes des responsabilités ecclésiales.

À propos des plafonds de verre

Plafond de verre. L'expression s'applique aux freins, obstacles ou barrières qui bloquent la promotion de certaines personnes dans leur accession aux plus hautes responsabilités.
Venue des États-Unis, elle a été appliquée en France dans les années 70, le plus souvent au domaine politique, plus particulièrement au Front national (devenu depuis Rassemblement national) qui ne parvenait pas au deuxième tour lors des élections et plus récemment, à l'échec au deuxième tour de l'élection présidentielle en raison d'une coalition des partis rendant impossible le succès de sa candidate. Ce plafond de verre s'est manifesté également à l'égard des femmes se présentant à la plus haute responsabilité. *« Qui va garder les enfants ? »* (en cas de succès, N.D.L.R.) : la question d'un ancien Premier ministre révélait, en même temps que la relégation des femmes aux tâches du foyer, le scepticisme sur la possibilité pour une femme d'assumer la charge de la présidence.

Dans l'entreprise et la vie associative

Le plafond de verre ne se limite pas à la vie politique. Il est fréquemment présent dans le fonctionnement de l'entreprise. Les statistiques démontrent qu'une direction assurée par une voix mâle s'impose plus fréquemment dans les conseils d'administration. Et du côté de la vie associative, si l'on se doit de reconnaître de réels progrès dans le choix de femmes comme responsables, force est de constater qu'on leur confie plus souvent le rôle de secrétaires, une responsabilité réelle mais qui demeure subalterne.

L'homélie réservée aux ministres ordonnés

Il semble que notre Église ne fasse pas exception par rapport à cette pratique. Une intervention récente (21 juin) du Dicastère pour le culte divin vient rappeler que l'homélie, c'est-à-dire le commentaire de la Parole de Dieu lors de l'Eucharistie, est réservée au prêtre ou au diacre. Le document précise qu'il ne s'agit pas d'une simple norme disciplinaire mais que la mesure découle de la nature même de la Liturgie qui *« est un exercice du pouvoir d'enseigner, celui-ci étant confié aux ministres ayant reçu le sacrement de l'Ordre »*.
Une telle position ne manquera pas d'étonner nombre de chrétiens tels ceux qui ont participé à des messes où l'homélie était assurée par des laïcs, comme ce fut le cas entre autres à la paroisse Saint-Bernard de Paris, durant une dizaine d'années. D'autres auront du mal à faire la différence entre l'homélie d'un prêtre et celle qu'assurent nombre de laïcs, hommes ou femmes, quand ils président la célébration des funérailles. Faut-il aller jusqu'à employer un vocabulaire différent en soulignant que le prêtre fait une homélie, tandis que le laïc assure un commentaire ? La distinction semble factice quand on sait que certains laïcs ont une formation théologique semblable ou même supérieure à celle de certains prêtres.

Diaconat et prêtrise : une question disciplinaire

Ce qui peut être vu comme un plafond de verre peut s'appliquer également à la position romaine dans son refus de l'accès des femmes au diaconat ou à la prêtrise pour des femmes et des hommes mariés. Le choix du sacrement de l'Ordre réservé aux hommes n'est qu'une mesure disciplinaire et l'argument du Christ Époux pour définir la situation du prêtre ne fait que renforcer son côté « mis-à-part » et accentuer sa « sacralisation ». On a bien du mal à trouver une source évangélique à ce qui est présenté comme un argument théologique, alors que des diaconesses et des hommes mariés ont rempli ces ministères durant des siècles. Et s'il est envisageable de faire éclater ces plafonds de verre, on peut imaginer que cela se fera par des chrétiens qui, se voyant refuser l'entrée par la porte du sanctuaire, y accéderont par la fenêtre !

Le témoignage de la sœur du père Hamel

J'ajoute à ces propos une réaction que m'a inspirée la messe télévisée pour marquer les dix ans de l'assassinat du père Hamel en l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray. La célébration digne et émouvante m'a toutefois laissé un regret : celui de ne pas avoir entendu la sœur du prêtre. Voilà une intervention qui avait toute sa place. L'itinéraire de Roselyne, passée de l'incompréhension et de la révolte au choix de rencontrer Nassera, la mère du meurtrier, pour vivre une amitié et un soutien mutuel dans leur épreuve, méritait bien d'être entendue par les fidèles présents et les téléspectateurs. Un tel témoignage aurait apporté un complément à l'homélie de l'évêque, en confirmant que l'annonce et l'actualisation de la Bonne Nouvelle ne sont pas du domaine réservé aux responsables de l'Église. Une occasion, en somme, de faire éclater un plafond de verre !

Robert FAVROU,
27 juillet 2026



Sainte Olympe (ou Olympiade) de Nycos, diaconesse de l'Église aux IVe et Ve siècles, est célébrée par les catholiques le 25 juillet.

Recension Ancienne catéchiste pendant dix-neuf ans, Odile Ponton livre un témoignage bouleversant sur son parcours de foi. Entre lecture historico-critique de la Bible et remise en question des dogmes, elle explore dans son ouvrage les zones d'ombre qui habitent tout croyant.

Le courage de douter et la force de croire

Je doute donc, je crois. C'est le titre d'un livre écrit par Noël Copin en 1996 suite à un voyage au Rwanda, après avoir été témoin du massacre entre ethnies. *« À Goma on poussait les morts au bulldozer. Goma, c'était le silence et c'étaient le regard des mourants. Dieu est absent. »*
Où était Dieu ?
La vie d'un chrétien ne se vit pas sans rencontrer un jour des questions fondamentales qui peuvent conduire au doute sur l'existence de Dieu, sur tout ce message que la Tradition a développé au cours des siècles sur la personne de Jésus, né à Bethléem et qui est mort et ressuscité.

Une catéchiste confrontée au doute

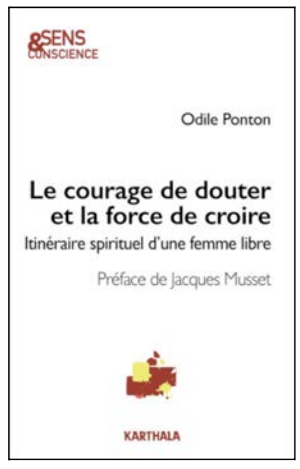
Odile Ponton raconte toute l'évolution de sa foi. Elle l'a vécue comme beaucoup de chrétiens en accueillant le message du Christ, et toutes les formulations dogmatiques que l'Église a proclamées au cours des siècles. Elle a exercé pendant dix-neuf ans avec bonheur, une responsabilité de catéchiste avec des enfants qui étaient en CE2.

Une recherche s'appuyant sur des théologiens et des biblistes

Pour comprendre un peu mieux les textes des Écritures, elle fait la découverte de la lecture historico-critique qui consiste à situer les textes à l'époque où ils ont été écrits et à prendre en considération la culture dans laquelle tous ces livres de la Bible ont été rédigés.
Cette lecture critique, elle l'a faite sur la Bible, mais aussi sur les dogmes, sur l'enseignement du magistère. Cette réflexion, elle l'a appuyée sur des écrits comme ceux du théologien Joseph Moingt, des biblistes comme John Shelby Spong et d'autres personnes bien connues comme Jacques Musset, Bruno Mori...

Des questions essentielles sur la foi

Dans ce livre, l'autrice aborde des questions qui touchent aux réalités essentielles de la foi : la personne de Jésus, les miracles. Que pouvons-nous dire de la mort et de la résurrection ? Le péché originel ?... *« Dans ce livre à la fois autobiographique et didactique, je parle en effet du « courage de douter ». Entrer dans cette démarche signifie accepter de marcher sur un sol mouvant où l'on peut perdre l'équilibre à tout moment. »*
C'est vrai que la lecture de ce livre ne laisse pas indifférent et vient percuter de plein fouet



ce que le lecteur croit... Si l'on ne partage pas tout, cela oblige la personne à s'interroger : *« Quelle est ma foi ? »*

Un dialogue avec le monde d'aujourd'hui

Le courage de douter et la force de croire est aussi un livre qui interroge les chrétiens sur leur manière de témoigner de leur foi, car on ne peut nier qu'il existe un fossé entre l'Église et la société. Ce n'est pas en se cramponnant à des expressions de foi liées à la culture du Concile de Trente que l'Église peut entrer en dialogue avec le monde d'aujourd'hui.
Ce livre témoigne aussi de l'importance de trouver des lieux où la foi est partagée, priée, célébrée. Odile Ponton parle de ces débats fraternels qu'elle a pu vivre dans l'association Croyants en liberté 42. Il ne s'agit pas de faire table rase de cette foi qui nous est parvenue parfois dans un langage qui mérite d'être renouvelé. Mais comme elle l'exprime tout au long de son livre, *« notre foi sera d'autant plus forte que nous aurons eu le courage de douter, en affrontant toutes les questions, toutes les remises en cause qui s'imposent aux femmes et aux hommes de notre temps. Notre foi sera d'autant plus forte qu'elle n'aura pas reculé devant l'épreuve du doute affronté dans toute sa radicalité. »*

Jésus, la Vérité

Un livre pour ceux qui s'interrogent sur la foi et qui cherchent des points de refondation...
La Vérité est toujours à chercher en regardant Jésus : c'est lui qui est la Vérité.

Alphonse LIMOUSIN

Le courage de douter et la force de croire
Odile Ponton,
Éditions Karthala, 148 pages, 19 €

L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier): Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@ECHOOUEST

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ÉCHO DE L'OUEST

Écologie Cinq capteurs immergés auscultent désormais la baie de Bourgneuf, à la recherche des signes du changement climatique. Une nouvelle source de données destinée à mieux comprendre les besoins des huîtres et des moules et, surtout, à aider les professionnels à anticiper les bouleversements à venir.

Des capteurs pour anticiper les crises conchylicoles



Les capteurs recueillent plusieurs paramètres essentiels de l'eau. *Smidap*



Les huîtres sont désormais sous haute surveillance. *B. MARTIN (clp)*

Sous la surface, la baie de Bourgneuf livre désormais ses secrets presque en continu. Cinq capteurs immergés enregistrent, toutes les quinze minutes, plusieurs paramètres essentiels de l'eau : température, salinité, clarté, chlorophylle et pression. Une véritable station météorologique sous-marine, dont l'objectif est cette fois de prendre le pouls d'un écosystème particulièrement précieux pour l'économie locale.

Un bassin conchylicole majeur

Car la baie n'est pas seulement un paysage remarquable entre Loire-Atlantique et Vendée. Elle constitue un bassin majeur de production conchylicole du Grand Ouest. Pour les professionnels de la mer, les conditions dans lesquelles grandissent les coquillages sont pourtant en train d'évoluer. Réchauffement de l'eau, modification de la salinité, évolution de la disponibilité du phytoplancton, épisodes de fortes chaleurs ou encore modification des cycles biologiques : autant de paramètres susceptibles d'influer sur la croissance, la reproduction ou la mortalité des coquillages. « *L'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement de la baie et son évolution face au changement climatique* », explique Romain Cesbron, chargé de mission cultures marines au Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche (Smidap). « *En accumulant des mesures précises et régulières, le dispositif doit permettre de mettre en relation les variations du milieu avec les réactions des coquillages. Une manière de passer d'un constat ponctuel à une observation beaucoup plus fine de l'écosystème.* »

Observer avant de devoir s'adapter

Les données recueillies par les capteurs doivent être croisées avec des observations biologiques menées dans la baie : suivi des populations d'huîtres, présence et évolution du phytoplancton, mais aussi suivi des larves et de la fixation des moules. L'enjeu est notamment de mieux comprendre ce qui se passe lorsque les conditions du milieu évoluent rapidement. Une hausse de température, une variation de la salinité ou une modification de la quantité de nourriture disponible peuvent avoir des conséquences directes sur les coquillages. Pour les professionnels, disposer de ces informations en temps quasi réel permet donc de mieux identifier les périodes à risque.

C'est précisément ce qui intéresse Yann Aujard, mytiliculteur dans la baie de Bourgneuf. Il voit d'un œil très positif l'installation de ces capteurs, notamment parce qu'ils pourraient permettre de mieux anticiper les phénomènes susceptibles de provoquer des pertes de moules. Pour le professionnel, « *mieux connaître les paramètres de l'eau doit permettre de comprendre plus rapidement les situations défavorables et, à terme, d'agir avant que les dégâts ne deviennent trop importants* ». Une perspective loin d'être anodine pour les producteurs. Dans une activité où les coquillages restent soumis aux conditions naturelles, une mortalité importante peut représenter plusieurs mois de travail et une perte économique considérable. « *Si l'on peut anticiper les périodes où les conditions deviennent mauvaises, on peut aussi essayer de limiter les pertes* », résume en substance le mytiliculteur.



Des données utiles pour comprendre un écosystème particulièrement précieux. *B. MARTIN (clp)*

Une vigie pour préparer l'avenir

Les mesures collectées doivent également alimenter des travaux scientifiques consacrés au fonctionnement de la baie. Elles sont notamment mises en relation avec le suivi du recrutement larvaire et de la fixation de la moule bleue. L'objectif est de mieux comprendre la capacité du milieu à fournir les ressources nécessaires au développement des coquillages. Cette connaissance est essentielle dans un contexte de changement climatique. La baie de Bourgneuf est un milieu particulièrement complexe, à la rencontre des eaux douces venues du bassin versant et des eaux marines. Ses caractéristiques peuvent donc varier fortement selon les secteurs et les périodes de l'année.

Pour Romain Cesbron, l'intérêt du dispositif réside justement dans cette capacité à disposer de données beaucoup plus nombreuses et régulières. Là où les professionnels pouvaient jusqu'ici s'appuyer sur des observations ponctuelles, les capteurs permettent de suivre les évolutions du milieu avec une précision beaucoup plus importante. « *On cherche à comprendre les liens entre les paramètres environnementaux et ce qui se passe pour les coquillages* », souligne le chargé de mission du Smidap. À terme, ces informations pourraient devenir un véritable outil d'aide à la décision pour les ostréiculteurs et les mytiliculteurs : mieux identifier les secteurs favorables, anticiper certaines périodes difficiles, adapter les pratiques ou encore réfléchir à l'évolution des zones de production.

Pour Yann Aujard, l'intérêt est donc très concret : il ne s'agit pas seulement de faire parler les chiffres, mais de disposer d'une meilleure connaissance du milieu pour protéger les productions. « *Dans une activité directement dépendante de la qualité de l'eau, mieux connaître les conditions auxquelles sont confrontées les moules, c'est aussi se donner davantage de chances d'éviter les pertes.* »

Baptiste MARTIN (clp)

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCHO de l'Ouest

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

L'ÉCHO DE L'OUEST

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS L'ÉCHO DE L'OUEST, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Écho de l'Ouest

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT CB

Presse & Pluralisme

Tourisme estival De Saint-Gilles-Croix-de-Vie aux plages voisines, la côte vendéenne confirme cet été encore son pouvoir d'attraction. Hébergements, restaurants, activités nautiques et grands rendez-vous affichent une belle dynamique au cœur d'une saison estivale particulièrement animée.

Saint-Gilles, toujours la cote



Les bars de plage ont du succès. *B. MARTIN (clp)*



La rue de Général-de-Gaulle ne désemplit pas de tout l'été. *B. MARTIN (clp)*



Activités nautiques ou activités de plage, c'est selon. *B. MARTIN (clp)*

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Sur la plage de Boisvinet, les serviettes ont colonisé le sable dès le matin. Les enfants courent vers les vagues, les parasols se dressent face à l'océan et, un peu plus loin, les habitués ont déjà sorti les boules. À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'été se lit moins dans les statistiques que dans cette animation familière qui gagne les rues, les terrasses et les quais.

Une ambiance de village préservée

Laurent, lui, connaît bien le décor. Chaque été ou presque, il revient sur la presqu'île de Saint-Gilles, avec un passage obligé par Boisvinet. Il y retrouve ses amis, prend le temps d'une partie de pétanque et profite de ces vacances qui ressemblent presque à un rituel. « *Je reviens ici tous les étés parce que je retrouve quelque chose que je ne retrouve pas forcément ailleurs. On peut profiter de la plage, du port, des restaurants, sortir le soir… mais sans avoir l'impression d'être dans une station totalement défigurée par le tourisme. C'est encore très préservé ici. Il y a cette ambiance de village, les habitués se retrouvent, on connaît les petits coins, les bonnes adresses. Et puis Boisvinet, c'est notre point de rendez-vous : une partie de pétanque, un bain de mer et on recommence le lendemain.* » Une fidélité qui résume assez bien l'un des ressorts du succès de la destination : Saint-Gilles-Croix-de-Vie attire à la fois les visiteurs à la recherche d'un grand bol d'air iodé et ceux qui reviennent année après année, séduits par une identité balnéaire restée très présente.

Des plages aux terrasses, l'été bat son plein

Cette attractivité ne se limite d'ailleurs pas aux plages. Dans les rues du centre, les terrasses se remplissent à l'heure du déjeuner puis de nouveau en soirée. Les restaurants profitent pleinement du passage estival, tandis que les professionnels des loisirs voient affluer les familles vers les activités nautiques, les sorties en mer, le paddle, le surf ou encore les balades sur le littoral. « *On sent une vraie dynamique cet été. Les journées sont bien remplies et les réservations se font aussi sur les activités, avec beaucoup de demandes de dernière minute. Les visiteurs veulent profiter de la mer, mais aussi multiplier les expériences pendant leur séjour.* » Un constat partagé par les professionnels du tourisme du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, qui décrivent une saison estivale particulièrement soutenue.

Le secteur de l'hébergement bénéficie lui aussi de cette dynamique. Campings, hôtels, locations saisonnières et autres hébergements touristiques enregistrent des niveaux de remplissage jugés très satisfaisants au cœur de la haute saison. À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, les données disponibles sur la location touristique montrent d'ailleurs une progression de l'occupation sur un an : elle atteignait en moyenne 70 % sur les douze derniers mois, avec une hausse de 10,5 % par rapport à la période précédente. À l'échelle de la Vendée, cette capacité d'accueil constitue l'un des piliers de l'économie touristique. Le département comptait au 1er janvier 2026 pas moins de 163 hôtels représentant 5.438 chambres, auxquels s'ajoute une importante capacité en campings et autres hébergements collectifs.

Bénabar fait chanter le front de mer

Et lorsque le soleil décline, la station ne s'endort pas. Bien au contraire. Le calendrier des animations contribue largement à faire vivre les soirées et à retenir les vacanciers dans les centres-villes. Le meilleur exemple est sans doute le grand concert gratuit de Bénabar, organisé le 4 août sur le quai Garcie-Ferrande. Avec Solar Project en première partie, le chanteur a attiré un public venu en nombre pour cette soirée musicale et familiale. L'événement, gratuit et sans réservation, figurait parmi les grands rendez-vous de l'été à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Quelques jours plus tard, la Fête du port, autre rendez-vous emblématique de la station, est venue prolonger cette effervescence estivale avec ses animations musicales et ses produits locaux, dont les fameuses sardines de Saint-Gilles grillées sur place.

Ce mélange de grands événements et de plaisirs plus simples semble précisément faire mouche. Un concert sur les quais, une assiette de fruits de mer en terrasse, une sortie en paddle, une baignade à Boisvinet, une promenade le long de la Vie… La recette touristique vendéenne n'a finalement rien de très compliqué.

Baptiste MARTIN (clp)

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2620**521**

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 20/05/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : La gestion des activités de prestations de services des métiers du négoce, de l'achat et de la vente des deux-roues, motocyclettes, cycles, cyclomoteurs, scooters, quads et tous autres engins à roues motorisés. L'animation des réseaux commerciaux et les prestations de l'action commerciale pour les métiers des cycles et engins à deux roues.

Dénomination : UDR BORDEAUX

Siège social : 88 route de Vannes, 44000 NANTES.

Capital : 100 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de NANTES.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à 15 heures, heure de Nantes.

Cession des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la majorité des associés représentant plus de la moitié des actions.

Président : M. Aymen HAMDI demeurant 12 bis rue de la Corderie, 35320 PANCE.

Pour avis, Le président.

A2620**535**

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 20/05/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : La gestion des activités de prestations de services des métiers du négoce, de l'achat et de la vente des deux-roues, motocyclettes, cycles, cyclomoteurs, scooters, quads et tous autres engins à roues motorisés. L'animation des réseaux commerciaux et les prestations de l'action commerciale pour les métiers des cycles et engins à deux roues.

Dénomination : UDR BOULOGNE

Siège social : 88 route de Vannes, 44000 NANTES.

Capital : 100 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de NANTES.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actionsau jour de la décision collective, trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à 15 heures, heure de Nantes.

Cession des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la majorité des associés représentant plus de la moitié des actions.

Président : M. Aymen HAMDI demeurant 12bis rue de la Corderie, 35320 PANCE.

Pour avis, Le président.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2622**304**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, en date du 18 juillet 2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée : Dénomination sociale : AMGroup Capital social : 10 000 euros Siège social : 31 place Viarme 44000 NANTES Objet : Préparation, livraison à domicile, vente à emporter et restauration sur place de pizzas et autres produits de restauration ; en particulier, exploitation d'une licence de franchise Domino's Pizza Président : La SARL MALARY sise 31 Place Viarme 44000 NANTES Directeur général : La SARL BZM sise 144 boulevard Jules Verne 44300 NANTES Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2622**457**

APROJURIS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte électronique en date du 30 juillet 2026, enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT SAINT-NAZAIRE, le 5 août 2026 Dossier 2026 00028841, référence 4404P04 2026 A 01122, Madame Vanessa **MARTIN épouse AUDOIRE**, a cédé à la société **EVANESCENCE**, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros dont le siège social est sis à GUERANDE (44350), 5 Place du Marhallé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 107 604 936, le fonds de commerce et artisanal de salon de coiffure, exploité à GUERANDE (44350) 5 Place du Marhallé, lui appartenant et pour lequel Madame Vanessa MARTIN épouse AUDOIRE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 525 271 516 (SIRET : 525 271 516 00011 - Code APE : 96.02A - Coiffure), moyennant un prix de 100 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 90 000 € et aux éléments corporels pour 10 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er août 2026. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière publication légale au 7 rue Eugène Cornet - 44600 SAINT NAZAIRE, SARL APROJURIS Conseils, où domicile a été élu à cet effet par les parties.

A2622**780**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/06/2026, enregistré au service des impôts de Nantes, dossier 2026 00045280, référence 4404P02 2026 A 02733, le 09/07/2026,

La société TOUS EN SAUT, dont le siège social est situé 6 le Halliou 44130 Bouvron, Sarl immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 949 532 667,

A cédé à la société DISTRICT AVENTURE, SAS au capital de 2000 € dont le siège social est situé 13 Route de la Roche 44320 FROSSAY , Sas immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 103 971 834 ,

Un fonds de commerce de location et exploitation de structures de jeux gonflables en extérieur et intérieur, comprenant : la clientèle, l'enseigne, le nom commercial «TOUS EN SAUT», le nom de domaine du site www.tousensaut44.fr sis et exploité 6 le Halliou 44130 BOUVRON ;

Propriété et jouissance : 29/06/2026 Prix : 36 431 euros, dont 11 401 euros pour les éléments incorporels et 25 030 euros pour les éléments corporels.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, domicile est élu à l'adresse du fonds cédé 6 le Halliou - 44130 Bouvron.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**491**

Avis de changement de régime matrimonial

Information concernant les époux

Monsieur Alexandre Yves Joseph NIEPON, Artisan carreleur, et Madame Emeline Marie Jeanne GARREAU, assistante de gestion, demeurant ensemble à LA MONTAGNE (44620), 4, rue de l'Union, Nés savoir : - Monsieur NIEPON à TALENCE (33400), le 26 janvier 1982, - Madame GARREAU à ROCHEFORT (17300), le 20 mars 1992. Mariés à la mairie de SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE (17450), le 25 août 2018. Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire. Tous deux de nationalité française. Information concernant le changement de régime matrimonial Adoption du régime de la séparation de biens tel qu'il est défini aux articles 1536 et suivants du Code civil. Chacun des époux conservera l'administration, la jouissance et la libre disposition de ses biens personnels, présents et à venir, et supportera seul les dettes nées en son nom personnel, sous réserve des dispositions légales relatives aux charges du mariage et à la solidarité ménagère. Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Caroline GUILLOUX-EAS, notaire à LA MONTAGNE, le 3 août 2026. Informations concernant l'opposition Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Caroline GUILLOUX-EAS, notaire à LA MONTAGNE.

Pour avis et mention.
Maître Caroline GUILLOUX-EAS

DISSOLUTIONS

A2622**456**

MARMARA IMMO - DISSOLUTION

MARMARA IMMO
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social :
6 CHEMIN DU ROCHER DU LION
44600 ST NAZAIRE
Siège de liquidation :
6 CHEMIN DU ROCHER DU LION
44600 SAINT-NAZAIRE
524 199 817 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric MAZERAT, demeurant 6 CHEMIN DU ROCHER DU LION - VILLA MARMARA, 44600 ST NAZAIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 CHEMIN DU ROCHER DU LION, 44600 SAINT-NAZAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2621**395**

REDON Agglomération

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nicolas-de-Redon

Par délibération du 15 juin 2026, le Conseil Communautaire de REDON Agglomération a engagé le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nicolas-de-Redon.
L'objet de la procédure porte sur la création d'une sous-zone «Ufd», relative à l'implantation d'un drive dans la zone d'activité des Bauches.
Les pièces constituant le dossier de projet de modification simplifiée n°4 du PLU seront tenues à disposition du public du 31 août au 2 octobre 2026 compris :
•Sur support papier en mairie de Saint-Nicolas-de-Redon et au siège de REDON Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
•Sur le site internet de REDON Agglomération : www.redon-agglomeration.bzh ;
Pendant toute la période de mise à disposition, le public pourra également adresser ses observations :
•Sur les registres papiers disponibles en mairie de Saint-Nicolas-de-Redon et au siège de REDON Agglomération ;
•Par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@saintnicolasderedon.fr en précisant en objet la mention «mise à disposition du public relative à la modification simplifiée n°4 du PLU» ;
•Par voie postale en adressant un courrier à l'attention de M. le Président de REDON Agglomération, 3 rue Charles Sillard 35600 REDON, ou déposé en mairie de Saint-Nicolas-de-Redon, 26 rue de Nantes, 44460.
A l'issue de la mise à disposition, un bilan sera présenté au Conseil Communautaire qui en délibérera et adoptera le projet de modification éventuellement modifié pour tenir compte par délibération motivée, des avis émis par les PPA et des observations du public.

A2622**377**

one ace AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

CLAIRYVETTE
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 place René-Guy Cadou
44340 BOUGUENAIS
Siège de la liquidation : 21 Rue Célestin Freinet
44340 BOUGUENAIS
807 609 508 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal, Michel LEBOURDAIS, demeurant 21 Rue Célestin Freinet - 44340 BOUGUENAIS,

pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 Rue Célestin Freinet - 44340 BOUGUENAIS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2621**878**

PUB DES POUETTE
SAS au capital de 40.000 €
Siège : RUE du Moulin de la Rousselière 44800 ST HERBLAIN
987750726 RCS de NANTES

Par décision de l'AGO du 29/07/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2026, nommé liquidateur M. POUETTE Alexis 8bis rue de la chedorgere 44119 TREILLIERES , et fixé le siège de liquidation au siège social la correspondance et tous actes et documents seront adressés au rue du moulin de la rousseliere 44800 ST HERBLAIN.
Mention au RCS de NANTES.

MODIFICATIONS

A2622**620**

APROJURIS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société MOREAU DAMIEN ELECTRICITE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 impasse du Haut de la Plaine
44770 LA PLAINE SUR MER
RCS SAINT NAZAIRE : 827 465 931

L'AGE du 14/04/2026 a décidé, sous conditions suspensives, de réduire le capital social de 490 euros par voie de rachat de 49 actions de 10 € de valeur nominale chacune. La réduction du capital social est devenue définitive au terme de l'AGE du 30/06/2026. Le capital social est désormais de 510 € divisé en 51 actions de 10 € de valeur nominale chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

A2622**619**

APROJURIS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société RMT
Société par actions simplifiée
au capital de 588 000 euros
Siège social :
91 Allée des Meuniers
44430 LE LOROUX-BOTTEREAU
RCS NANTES : 910 742 675

Aux termes des délibérations de l'AGM du 05/06/2026, le capital social a été réduit :
- d'une somme de 157 000 euros pour être ramené de 588 000 euros à 431 000 euros, par voie d'annulation de 15 700 actions,
- d'une somme de 103 000 euros pour être ramené de 431 000 euros à 328 000 euros, par voie d'annulation de 10 300 actions.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Vendée

CONSTITUTIONS

A2622**380**

Océan Notaires & Conseils

Notaires associés
Saint Jean de Monts Noirmoutier en l'Ile
Saint-Gilles-Croix-de-Vie Soullans
Brétignolles-sur-Mer - Villeneuve-en-retz

Suivant acte reçu par Maître Baudouin STARCK, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée «OCEAN NOTAIRES & CONSEILS», titulaire d'un Office Notarial à SAINT JEAN DE MONTS, 13 Boulevard Maréchal Juin et de bureaux annexes à NOIRMOUTIER EN L'ILE, SAINT GILLES CROIX DE VIE et SOULLANS (CRPCEN 85087) et d'un Office Notarial à BRETIGNOLLES SUR MER, 3 Place de l'Hôtel de Ville (CRPCEN 85095), le 22 juillet 2026 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété, la gestion à titre civil, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie réelle ou hypothécaire.

Dénomination sociale : **AU PIED DU CHÂTEAU**

Siège social à : NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330) 8 rue des Lutins

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Capital social : 2.000,00 €.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable du gérant statutaire (ou des gérants statutaires s'ils sont plusieurs). A défaut de gérance statutaire, elles seront soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Gérance : M. Frédéric GERBE et Mme Nathalie GERBE demeurant ensemble à NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330) 8 rue des Lutins, pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis
Le notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**389**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ATHENA
EURL en liquidation
au capital social de 599 830 Euros
Siège social : 445 impasse de Cayola
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
RCS LA ROCHE SUR YON 433 141 447

Le 30 juin 2026, l'Assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2026.

La société sera radiée au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2622**371**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AL PLIAGES
EURL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : ZA Les Commères
115 rue des Artisans
85440 TALMONT ST HILAIRE
508 648 185 RCS LA ROCHE SUR YON

Le 31 mai 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 mai 2026.

La société sera radiée au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2622**493**

adecia
Les experts engagés des dirigeants

Cession de fonds artisanal et commercial

Suivant acte sous signature privée en date du 31 juillet 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDEE le 03/08/2026 Dossier 2026 00046728 référence 8504P01 2026 A 02215, la Société CLIMAT UNI VERT société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20 000 euros dont le siège social est 64 route de l'aiguillon ZI de la Begaudière, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 490 347 994, représentée par Monsieur Benoît PERRAUDEAU, gérant, a cédé à la société la société CLIMAT A4, société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est 64 route de l'aiguillon ZI de la Begaudière, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 106 436 603, représentée par ses cogérants, Messieurs Mathieu PERRAUDEAU, Pierre NEAU, Marvin MARTINEAU et Joffrey HAGEGE, le Fonds artisanal et commercial de «Climatisation, plomberie, chauffage» sis 64 route de l'aiguillon ZI de la Begaudière, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, moyennant le prix de 199 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er août 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Guillaume MARIONNEAU, HUIS-ALLIANCE 85, 29, route de la Roche, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, séquestre juridique.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2622**574**

DISSOLUTION

SARL EGRON

SARL
au capital social de 7 500 Euros
Siège social : 5 rue du Poitou
85440 GROSBREUIL
RCS La Roche sur yon n° 448 758 946

L'Assemblée générale du 31 mai 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Emmanuel EGRON demeurant 5 rue du Poitou 85440 GROSBREUIL, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2622**562**

DISSOLUTION

DIGI-CM

SARL au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 18 rue du Moulin
85220 LA CHAIZE GIRAUD
RCS La Roche sur yon N° 928 011 337

L'Assemblée générale du 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour M. Cédric CANTIN demeurant 18 rue du Moulin 85220 La Chaize Giraud, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2622**621**

APROJURIS
CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SISA ICHTUS

Société Interprofessionnelle
de soins ambulatoires
à capital variable
Siège social :
59 rue de la Prée aux Ducs
85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE
RCS LA ROCHE SUR YON : 808 067 987

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 22 janvier 2024, il a été décidé de nommer en qualité de cogérants, Monsieur Stéphane DELAMARE demeurant à LA GUERINIERE (85680) 16, rue de Doirin et Madame Sandrine GERVIER demeurant à NOIRMOUTIERS EN L'ILE (85330) 59A rue de la Touche.

Destination Santé

Coup de chaud, les animaux aussi

Bien s'hydrater. Fréquenter les endroits frais et aérés. En été, nous sommes de mieux en mieux informés sur les comportements à adopter en cas de fortes chaleurs. Attention néanmoins. La canicule n'épargne pas nos animaux de compagnie. Et les conseils qui sont valables pour nous, le sont aussi pour eux.

« L'eau reste l'arme la plus efficace », insiste la Fondation 30 millions d'amis. Alors, chien, chat, cheval, lapin, *« il est conseillé de laisser à la disposition de l'animal de l'eau en permanence. Cependant elle ne doit pas sortir du réfrigérateur au risque de provoquer un choc thermique voire des diarrhées. Elle doit rester à température ambiante. »* L'eau ne sert pourtant pas qu'à boire. *« Un peu sur les pattes et la tête permettra de faire baisser sa température corporelle. Pour les plus petits animaux, un vaporisateur d'eau à température ambiante fera bien l'affaire. »*

Par ailleurs, comme vous le feriez pour vous ou vos proches, recherchez la pièce la plus fraîche et la mieux aérée pour y placer la cage de votre animal. *« Pendant la journée, il est conseillé de baisser les volets et garder les fenêtres fermées pour éviter de faire rentrer la chaleur. »*

Running : tenté par les chaussettes de compression ?

En matière de compression sportive, il y a chaussettes et… chaussettes ! Kinésithérapeute du sport, spécialisé dans la préparation et la récupération des sportifs de haut-niveau, Vincent Rabec distingue en effet *« celles destinées à l'effort, des autres pour la récupération »*. Au passage, il existe aussi des manchons de compression qui, à la différence des chaussettes, « ne prennent pas le pied ». Ils recouvrent ainsi le mollet voire davantage pour certains produits qui remontent au-delà du genou.

Données peu probantes…

Volontiers promus par les fabricants, ces produits ont fait l'objet de quelques études scientifiques, à l'image d'un travail australo-brésilien : une méta-analyse englobant 28 études, soit 600 coureurs qui portaient au choix des chaussettes de compression, des placebo ou des chaussettes classiques. Commentaire final des auteurs : *« Les données indiquent que le port de chaussettes de compression pendant la course à pied n'apporte pas de bénéfice sur les paramètres physiologiques, les performances de course ou les ressentis par rapport au port de chaussettes classiques »* ! En matière de récupération, certains travaux font toutefois état d'une diminution des courbatures le lendemain de l'épreuve.

Moins de courbatures ?

Quant à celles utilisées en post-effort, il semble qu'elles puissent avoir un effet bénéfique sur la récupération, comme ont pu le montrer quelques travaux. Elles diminueraient ainsi le ressenti de la fatigue et les courbatures. Mais tout cela mériterait d'être dûment consolidé sur le plan scientifique.

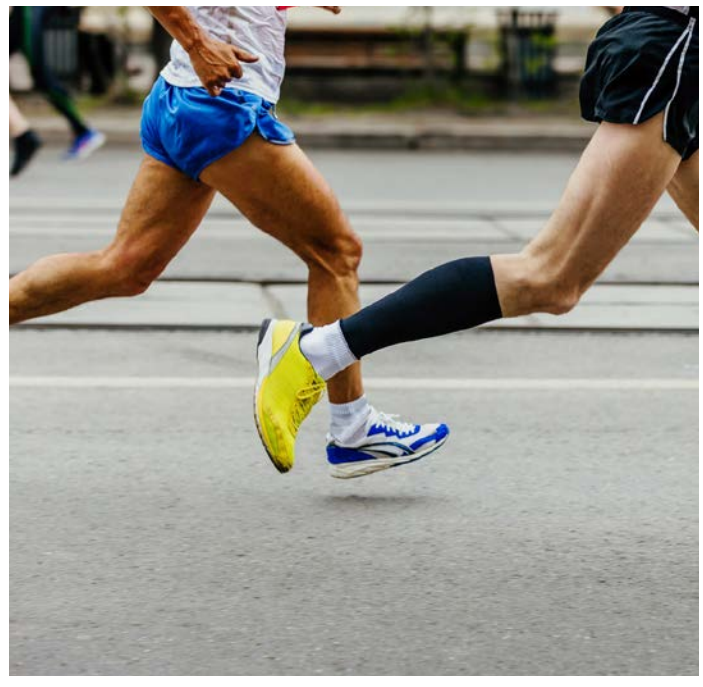
Un complément éventuel…

Pour autant, inutile de vous jeter sur ces produits si vous vous lancez dans la course à pied ! *« Privilégiez déjà le sommeil, l'alimentation et l'hydratation qui constituent les trois piliers fondamentaux de la récupération chez le sportif »*, appuie Vincent Rabec. Et de poursuivre : *« les chaussettes de compression constituent un éventuel complément qui peut être intégré au fur et à mesure de sa pratique, en fonction du volume d'entraînement ou du nombre de séances hebdomadaires. Cela reste un moyen et il ne s'agit surtout pas de s'en rendre dépendant »*, conclut-il. Sans compter que le port de ce genre de produit tend à enserrer le mollet. Le cas échéant, il convient donc de vraiment l'intégrer de façon progressive à sa pratique, afin de s'habituer.

Limiter les effets du jet-lag, c'est possible

Fatigue, insomnie, troubles digestifs… En vous envolant pour une destination lointaine, vous exposez votre organisme aux conséquences du décalage horaire. Quels sont les bons réflexes pour ne pas laisser le jet-lag gâcher vos premiers jours de vacances ? Partez le plus reposé possible. Dans l'avion, mangez léger et buvez beaucoup d'eau. Si vous voyagez de nuit, essayez de dormir. Pour trouver le sommeil, prévoyez de quoi couvrir vos yeux, boucher vos oreilles et caler votre tête. Pas question de vous assommer en demandant de l'alcool à l'hôtesse ou en prenant un somnifère. Vous seriez dans le brouillard à l'arrivée.

Dès votre arrivée, adoptez le rythme du pays visité. Les premiers jours, résistez à l'envie de faire la sieste durant la journée. Le soir venu, couchez-vous même si vous n'avez pas sommeil. Là non plus, ne prenez surtout pas de somnifères. Quelques mesures simples peuvent suffire à faire venir le marchand de sable sur votre lieu de vacances.



Real Sports Photo - Phovoir

Café et santé cardiaque : combien de tasses peut-on boire sans risque ?

Bonne nouvelle pour les amateurs de café : les données scientifiques les plus récentes indiquent qu'une consommation allant jusqu'à 400 mg de caféine par jour (soit environ 3 à 5 tasses de café) est généralement sans danger pour la majorité des adultes. Mieux encore, cette consommation modérée pourrait être liée à un risque plus faible de certaines maladies cardiovasculaires, comme l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou encore les maladies coronariennes (les maladies qui se déclenchent lorsque l'approvisionnement en sang du muscle cardiaque est interrompu ou limité). Ces effets bénéfiques pourraient s'expliquer en partie par les composés antioxydants et anti-inflammatoires naturellement présents dans le café.

Si le café peut avoir des effets positifs, tout dépend de la dose. Au-delà de 4 à 5 tasses par jour, les bénéfices semblent diminuer, et certains risques peuvent apparaître, notamment une augmentation de la pression artérielle ou des troubles du rythme cardiaque.

Les boissons énergisantes, en particulier, posent un problème. Très concentrées en caféine, *« elles contiennent souvent d'autres ingrédients ajoutés susceptibles d'accroître l'absorption de la caféine, d'accélérer ses effets sur l'organisme, d'augmenter la pression artérielle et d'accroître le risque de maladies cardiovasculaires »*, note l'Association américaine de cardiologie.

En conclusion, les auteurs rappellent que cette observation n'a rien d'universelle. La caféine n'agit pas de la même manière chez tout le monde. Âge, génétique, état de santé ou encore prise de médicaments influencent la façon dont elle est métabolisée. Certaines personnes peuvent ressentir des palpitations, de l'anxiété ou des troubles du sommeil, même à faible dose.



Amenic181- Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : **WWW.DESTINATIONSANTE.COM**

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Laure-Anne Poisson / FIL

Festival Interceltique de Lorient

Place au 55e Festival interceltique de Lorient, organisé sur le thème « la Cornouailles au cœur de la mer Celtique ». Depuis 1971, la ville de Lorient, dans le Morbihan, présente une grande manifestation dédiée à la culture celte. Initialement baptisé la Fête des Cornemuses, le festival organisait au départ un championnat des bagadoù mais s'est très rapidement tourné vers l'interceltisme, accueillant des délégations venues de Bretagne, d'Irlande, d'Écosse, du Pays de Galles, de Galice, de Cornouailles, de l'île de Man et des Asturies. Chaque année au mois d'août, le FIL (Festival interceltique de Lorient) propose, durant dix jours et dix nuits, de nombreux rendez-vous musicaux et festifs, à l'instar de la Grande parade et du Grand spectacle, désormais appelé Horizons celtiques. Cette année, le show nocturne a été confié au conteur Achille Grimaud, toujours dans l'enceinte du stade du Moustoir. France 3 est partenaire de l'événement et diffuse un grand divertissement alternant des interprétations sur scène et des rencontres avec les divers participants. Pour la première fois depuis 2015, ce n'est pas Cyril Féraud qui anime cette soirée emblématique mais son confrère Laurent Luyat. Le journaliste sportif, qu'on a vu tout l'été en marge de Roland-Garros et du Tour de France, s'est déjà attelé à l'exercice de la Grande parade en 2024 et 2025 mais jamais à celle du Grand spectacle.

Mercredi 19, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Championnats d'Europe de cécifoot*
Suite au sacre de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques de Paris, France Télévisions retransmet les Championnats d'Europe de cécifoot, organisés à Strasbourg. Le match France - Angleterre ouvre la compétition. Arnaud Mattéoli et Sébastien Munos sont aux commentaires.
Dès le lundi 17, France 2, 15 h 50

| *L'Heure D*
Dans le cadre de la collection *L'Heure D*, qui réunit dix films documentaires tout l'été, France 3 diffusera deux portraits de femme. *Madame Bodchon part à la retraite*, qui retrace les galères de fin de carrière d'une concierge parisienne, et *De brisa y de sol*, relatant le quotidien pénible de Carmen, femme de ménage.
Mercredi 19, France 3, 23 h 00

| *Cowboy, danse et festival : la country envahit la France*
Ce reportage surfe sur la vague country, nouvellement à la mode dans notre pays ! Grâce à des artistes comme Taylor Swift et Beyoncé, et des séries western telles que *Yellowstone*, la culture venue du Far West revient en force des deux côtés de l'Atlantique.
Mercredi 19, TMC, 21 h 25

SAMEDI


Les mystères de Santorin, Arte

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
Présenté par Arthur
22.15 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
6e journée (Birmingham).
23.35 À corps perdus, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À ARLES
Avec Constance Gay
22.40 Les ombres de Lisieux, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2
22.45 28 ans plus tard : le temple des morts, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Spéciale Martinique gourmande
22.30 Échappées belles
M6
22.30 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
Avec Valérie Karsenti
23.40 Scènes de ménages, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES MYSTÈRES DE SANTORIN
22.25 Sécheresses et inondations, doc.

DIMANCHE


Association criminelle, France 3

TF1
21.10 FILM
BLUE BEETLE
23.40 Thor : love and thunder, film
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
23.35 L'Esprit Coubertin, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ASSOCIATION CRIMINELLE
23.45 Association criminelle, série
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
STRIKERS
Épisodes 4, 5 & 6
23.20 Cold Wallet, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Jacques cordier, une vie rêvée à saint-tropez, doc.
23.10 Les docs de la grande librairie - Marguerite Yourcenar
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT
22.40 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


Camping Paradis, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS 10
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS 10
Avec Clint Eastwood
22.50 Creed II, film
CANAL+
21.05 FILM
L'IMMORTEL : LES ORIGINES DE CIRO 12
Avec Marco D'Amore
22.55 Fake you - Une vraie histoire de faux, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.40 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LA NUIT EST MON ROYAUME
Avec Jean Gabin
22.45 Nu parmi les loups, film

MARDI


Bugonia, Canal+

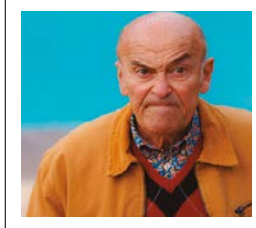
TF1
21.10 FILM
THE MARVELS
De Nia DaCosta
Avec Iman Vellani, Teyonah Parris
23.05 Le transporteur héritage, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
Slimane chez les Bijagos
23.05 Rendez-vous en terre inconnue, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
BUGONIA
Avec Emma Stone
23.00 Honey don't !, film
FRANCE 5
21.00 FILM
LA GRANDE ÉVASION
Avec Steve McQueen
23.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
22.50 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES ESPIONS DE POUTINE
22.35 La Russie entre propagande et résistance, doc.

MERCREDI


Ma vie ma gueule, Arte

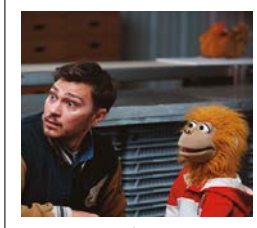
TF1
21.10 FILM
DUCOBU PRÉSIDENT !
22.45 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES INVISIBLES 10
22.10 Les invisibles, série
FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
LE 55E FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT
55e édition
Présenté par Laurent Luyat
23.00 L'heure D, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CHAMPIONS LEAGUE
22.55 Débrief, Champions League, mag.
23.25 L'infiltrée, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
À QUEL PRIX ?
Présenté par Julien Courbet
23.15 À quel prix ? - La suite
ARTE
20.55 FILM
MA VIE MA GUEULE
Avec Agnès Jaoui
22.35 Youth, film

JEUDI


Monsieur Parizot, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
MONSIEUR PARIZOT
Avec Patrick Paroux
23.05 Monsieur Parizot, série
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI MENT ?
Présenté par Bruno Guillon
23.30 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CRIMES PARFAITS
Avec Isabelle Gélinas
22.55 Meurtres à Marie-Galante, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.40 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.50 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
DE GRÂCE
Avec Olivier Gourmet, Margot Bancilhon
23.35 La route, doc.

VENDREDI


Jeff Panacloc - À la poursuite..., M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.40 Les 12 coups
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.45 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
BRIGITTE BARDOT, LE COMBAT EN HÉRITAGE
23.35 Sardou, autoportrait
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : ARSENAL / COVENTRY CITY
23.00 The week-end, Débrief
23.10 Arsenal, la quête, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible
M6
20.55 FILM
JEFF PANACLOC - À LA POURSUITE DE JEAN-MARC
22.25 Les crevettes pailletées, film
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Enquête 19 : Max
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER...**

Sécheresses et inondations ★★



Entre canicules et mégafeux, la France a été durement touchée par des phénomènes météorologiques extrêmes cet été, une situation accentuée par le changement climatique. Le documentaire inédit *Sécheresses et inondations*, réalisé par l'Allemand Torsten Mehltretter, interroge des scientifiques, des agriculteurs et divers acteurs locaux, en quête de solutions pour les années à venir. **Samedi 15, Arte, 22 h 25**

Pourquoi tu pleures ? ★★

Arnaud n'arrive jamais à prendre une décision, ni même à refuser quoi que ce soit à qui que ce soit. Le problème, c'est qu'il s'apprête à se marier et qu'il lui est impossible d'organiser la cérémonie, de composer avec sa belle-famille et, pire encore, de rompre avec sa maîtresse… Benjamin Biolay est le héros de cette comédie aux côtés de Valérie Donzelli, Emmanuelle Devos et Nicole Garcia. **Dimanche 16, France 4, 21 h 00**

Blue Beetle ★★

DC Comics redonne vie à Blue Beetle, un superhéros créé en 1939 par Charles Nicholas Wojtkowski et Will Eisner. Cette nouvelle version met en scène Jaime Reyes (Xolo Maridueña), un étudiant d'origine mexicaine vivant au Texas. Tout bascule le jour où il croise Jenny, la fille qu'il aime, qui lui confie une boîte à garder bien fermée. Évidemment, Jaime l'ouvre et y découvre un insecte, semblable à un scarabée lumineux. **Dimanche 16, TF1, 21 h 10**

L'amour est dans le pré ★★



M6 présente la 21e saison de *L'amour est dans le pré*. 14 agriculteurs issus de Normandie, de Centre-Val-de-Loire, des Hauts-de-France ou de la région Grand Est, partent à la recherche de l'âme sœur. Cette année, l'étape des *speed-datings* se réinvente avec des caméras installées à distance afin de laisser un maximum d'intimité aux participants et rendre leurs échanges plus authentiques. **Lundi 17, M6, 21 h 10**

The Marvels ★★

Brie Larson reprend le costume de Captain Marvel confrontée aux conséquences de sa victoire contre les Krees. Emportée dans un vortex, notre justicière se retrouve associée à Kamala Khan (alias Miss Marvel) et la capitaine Monica Rambeau. Ce trio va devoir redonner au monde sa stabilité… Iman Vellani et Teyonah Parris sont également au casting. **Mardi 18, TF1, 21 h 10**

Ducobu Président ! ★★

Dans ce nouveau film, notre cancre préféré (joué par Gabin Tomasino) se lance dans une bataille folle contre Léonie (Adèle Barazzuol) afin de devenir le président des élèves de l'école Saint Potache. Et pour remporter l'élection, Ducobu, aidé par son ami Kitrish et ses nombreux gadgets est prêt à tout, et surtout à tricher ! Une situation qui déplaît fortement à son professeur Gustave Latouche (Élie Semoun)… **Mercredi 19, TF1, 21 h 10**

Ma vie ma gueule ★★



Barberie est une femme de 55 ans en pleine crise existentielle. Psychologiquement fragile, elle se cherche encore et peine à trouver des réponses aux grandes questions qu'elle se pose. De plus en plus tourmentée, elle se met à penser au temps qui passe et à la mort… Agnès Jaoui incarne cette héroïne angoissée, en décalage avec les autres, qui se parle à elle-même à longueur de journée. **Mercredi 19, Arte, 20 h 55**

De Grâce ★★

Une famille de dockers du Havre se déchire quand le père, intègre et très respecté, découvre que ses deux fils sont mêlés à une affaire de cocaïne, alors qu'il se bat depuis des années contre le trafic de drogue qui gangrène le port. Dans cette série déjà diffusée en 2024, l'acteur belge Olivier Gourmet donne la réplique à Pierre Lottin, Panayotis Pascot ou encore au rappeur Gringe. **Jeudi 20, Arte, 20 h 55**

Brigitte Bardot - Le combat en héritage ★★

Stéphane Bern célèbre les 40 ans de la Fondation Brigitte Bardot. Créée en 1986, l'association poursuit le combat de l'actrice en faveur du bien-être animal, à travers ses refuges et ses opérations de sauvetage menées dans plus de 70 pays. Des archives et des témoignages d'une vingtaine de personnalités (Anny Duperey, Éric Antoine, Arielle Dombasle) retracent le parcours de l'icône. **Vendredi 21, France 3, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

La Bonne Étoile


© 2025 Yann Zenou Entertainment (YZE)

Pascal Elbé présente *La Bonne Étoile*, sa dernière réalisation sortie en 2025. Benoît Poelvoorde y campe Jean Chevalin, déserteur en 1940. Ayant jeté la honte sur son foyer, il cherche une solution pour quitter la région… et a l'idée saugrenue de faire passer sa famille pour des juifs car, c'est bien connu, « ils s'en sortent toujours ! ». Faux papiers en main, il entraîne donc sa femme (jouée par Audrey Lamy) et leur fils dans une aventure rocambolesque pour rejoindre la zone libre. Mais le périple va s'avérer bien plus dangereux que ce qu'il imaginait… De malentendus en révélations et de privations en belles rencontres, à l'instar de Samuel (Pascal Elbé), un véritable juif devenu compagnon d'infortune, Jean va progressivement comprendre la gravité de son erreur et dépasser ses préjugés pour retrouver son humanité.

Mardi 18, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Les Travaux et les jours* Rencontre avec les sœurs cisterciennes de l'abbaye de Boulaur, dans le Gers, lancées dans la construction d'une immense grange agricole. ***Mercredi 19, 20 h 35***

Climat Le service européen Copernicus a confirmé, lundi 10 août, que l'Europe de l'Ouest connaissait son début d'été le plus chaud jamais mesuré. Cours d'eau et sols à sec, incendies… Cinquante ans après la grande sécheresse de 1976, les mêmes signaux d'alarme se rallument.

L'été 2026 ravive le souvenir de la sécheresse de 1976

L'Europe de l'Ouest a connu son début d'été le plus chaud jamais enregistré, avec des cours d'eau à sec et des dizaines de milliers d'hectares partis en fumée en Gironde comme en Espagne, a indiqué le programme Copernicus, lundi 10 août. Une intensité qui ravive, cinquante ans plus tard, le souvenir d'un été resté gravé dans la mémoire collective française : celui de la grande sécheresse de 1976.



Un élevage bovin dans une prairie desséchée par les fortes chaleurs et le manque de pluie, dans le Gers, fin juillet. MAXPP - SEBASTIEN LAPEYRERE

Un blocage anticyclonique persistant

Tout part d'un blocage anticyclonique, quand un anticyclone reste bloqué au même endroit pendant des mois au lieu de se déplacer normalement. Dès décembre 1975, l'anticyclone des Açores, qui se trouve d'habitude au large du Portugal, remonte anormalement vers le nord, jusqu'au large de l'Irlande. Il se retrouve alors coincé contre un autre anticyclone, positionné cette fois au sud du Groenland.

Ensemble, ces deux barrières de hautes pressions forment un véritable mur. Les perturbations pluvieuses venues de l'Atlantique, qui apportent normalement l'humidité en France, sont alors détournées et ne peuvent plus atteindre le pays.

Ce blocage se reproduit mois après mois, sous des formes différentes : en février, ce sont les anticyclones des Açores et de Sibérie qui prennent le relais et ferment à nouveau la route aux nuages ; en mai, c'est une bande de hautes pressions quasi continue qui s'étend de la Russie jusqu'au Portugal. À chaque fois, le même scénario se répète : pas de pluie, du soleil en excès, et des températures qui grimpent. Dès le printemps 1976, le manque d'eau devient critique.

Canicule et déficit pluviométrique sans précédent

La canicule proprement dite s'installe du 23 juin au 6 juillet 1976, avec des pointes à 38-39 °C dans le Sud-Ouest et à plus de 34 °C à Paris et à Londres. Mais c'est surtout l'ampleur du déficit pluviométrique qui frappe : sur l'ensemble du printemps, les précipitations chutent de 40 à 50 % à l'échelle nationale, un déficit qui frôle 70 % en Bretagne à la mi-juillet selon Météo France. Les grands fleuves comme la Loire, la Moselle et le Rhône affichent des débits inférieurs de 50 à 70 % à la normale et la Loire se retrouve quasiment à sec à Tours. Faute d'eau dans les barrages, la production hydroélectrique nationale chute d'un tiers.

L'agriculture en détresse

Pour une France encore très agricole, le choc est immédiat. Les récoltes de céréales, de pommes de terre et de betteraves s'effondrent, tandis que les éleveurs, privés de fourrage, doivent vendre leur bétail en catastrophe. L'armée est mobilisée pour acheminer de la paille jusqu'aux zones sinistrées : c'est l'opération « *Paille* », restée dans les mémoires.

Plus de 105.000 hectares de forêts, landes et garrigues partent en fumée durant l'été, contre une moyenne annuelle de 32.000 hectares les quinze années précédentes. Les pertes directes pour les agriculteurs atteignent 1,3 milliard de francs, l'équivalent d'environ 936 millions d'euros, tandis que la croissance économique française perd 0,5 point. Des analyses statistiques, reprises dans un rapport sénatorial, établiront que cet été caniculaire a provoqué une surmortalité d'environ 6.000 décès en France.

Un impôt exceptionnel et une crise politique

Face à la détresse du monde agricole, le président Valéry Giscard d'Estaing évoque, le 21 août 1976, la création d'un impôt exceptionnel. La mesure se concrétise quelques jours plus tard : une aide de 2,2 milliards de francs est financée par une majoration de 4 à 8 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages les plus aisés. Cette « *contribution de solidarité* » cristallise les tensions au sein de l'exécutif et contribue directement à la démission de Jacques Chirac de son poste de premier ministre, à la fin du mois d'août 1976.

Un écho troublant cinquante ans plus tard

Cinquante ans plus tard, cet événement climatique exceptionnel semble étrangement familier. La sécheresse des sols atteint des niveaux préoccupants en Europe de l'Ouest. Tout comme en 1976, les débits des grands fleuves français, de la Seine au Rhin, s'effondrent eux aussi, mettant sous tension l'irrigation, la production d'énergie et les écosystèmes aquatiques.

Margaux ACOSTA

Corse La charge virulente du FLNC contre le projet de loi visant à rendre la Corse autonome illustre les fractures entre autonomistes modérés et indépendantistes radicaux. Ces derniers reprochent aux premiers d'avoir abandonné des revendications historiques du mouvement nationaliste.

Les nationalistes divisés sur le projet de nouveau statut de l'île

Dans le monde idéal des nationalistes insulaires, l'existence du « *peuple corse* » serait reconnue par la loi et le corse serait langue officielle sur l'île de Beauté, aux côtés du français, en vertu d'une « *co-officialité* » linguistique. Quant aux nouveaux venus, ils devraient résider sur place de manière permanente depuis au moins cinq ans avant de pouvoir acheter une maison en application d'un « *statut de résident* ». Ces trois revendications figurent dans le communiqué du Front de libération national de la Corse (FLNC) lu lors d'une conférence de presse clandestine dont l'existence a été révélée par le quotidien *Corse matin* jeudi 6 août.

Pour le groupuscule indépendantiste né en 1976, il s'agit là de « *bases fondamentales* ». Mais ces hommes cagoulés et armés ne sont pas seuls à y tenir. Qu'ils soient partisans de l'indépendance ou de l'autonomie, les militants ayant choisi la voie des urnes plutôt que celle des armes en ont également fait des éléments centraux de leurs programmes. Et les électeurs n'y sont visiblement pas insensibles : à trois reprises, ils ont donné la majorité à des nationalistes lors des élections territoriales organisées en 2015, 2017 et 2021 pour désigner les membres de l'Assemblée de Corse.

La « co-officialité » de la langue corse

Les autonomistes, le courant modéré du nationalisme corse incarné par Gilles Simeoni, dirigent ainsi l'exécutif régional depuis onze ans. Ses responsables ont notamment fait de la « *co-officialité* » du corse un de leurs principaux chevaux de bataille. Pour eux, institutionnaliser le bilinguisme contribuera à sauver une langue menacée de disparition. Dans les faits, le sujet agite le débat local depuis plus de quarante ans.

L'instauration d'un statut de résident est également un vieux serpent de mer. Pour les élus nationalistes, restreindre l'accès à la propriété des non-Corses permettrait de lutter contre la spéculation immobilière sur un territoire confronté à la multiplication des résidences secondaires et des meublés touristiques, ainsi qu'à un bouleversement démographique. La croissance de sa population, de l'ordre de 1 % par an, est en effet trois fois plus élevée qu'au niveau national selon l'Insee. Ce boom est uniquement alimenté par un solde migratoire excédentaire, avec 4.000 habitants de plus chaque année.

La reconnaissance d'un « *peuple corse* » est, elle, au cœur des discours nationalistes depuis les années 1970, au nom d'une spécificité liée à l'histoire d'une île devenue française au XVIII[e] siècle. Mais la définition de ce « peuple » s'est assouplie au fil du temps et avec l'introduction de la notion de « communauté de destin » permettant de sortir d'une vision identitaire basée sur le seul droit du sang. Selon ce concept, un non-Corse peut le devenir s'il adhère à un certain mode de vie, notamment en parlant corse.

Cette approche ouverte est désormais rejetée par le FLNC. L'organisation tire surtout à boulets rouges sur le processus dit « de Beauvau » et sur les principaux partis nationalistes qui ont participé à ces discussions avec le gouvernement en vue de modifier le statut de la Corse pour la rendre autonome au sein de la République. Une « *mascarade* », jugent les clandestins. De fait, les « *bases fondamentales* » chères aux nationalistes se sont heurtées au refus de l'État de franchir certaines « *lignes rouges* », selon une formule employée par Gérald Darmanin quand il était ministre de l'Intérieur.

La reconnaissance d'un « *peuple corse* » ne figure ainsi pas dans le projet de loi constitutionnelle, qui a été voté par les députés en juin et sera soumis aux sénateurs en octobre. Une réalité juridique s'est imposée : la Constitution décrète que « *la France est une République indivisible* », ce qui exclut la reconnaissance d'un autre peuple que le français. En 1991, le Conseil constitutionnel avait ainsi rejeté la mention à un « *peuple corse* » inscrit dans la loi Joxe modifiant déjà le statut de l'île.

L'instauration de la co-officialité du corse a également été exclue, de même qu'un statut du résident, pour ne pas rompre l'égalité entre les citoyens devant la loi. Les autonomistes et leurs alliés indépendantistes se sont fait une raison, préférant voir dans le projet de loi porté par le gouvernement une avancée significative vers une autonomie souhaitée par une partie des Corses depuis un demi-siècle.

Ce n'est pas l'opinion du FLNC, ni du parti indépendantiste Nazione, lui aussi opposé au texte soumis aux parlementaires. Ce débat entre les deux camps du nationalisme, radicaux minoritaires et modérés majoritaires, devait animer les Journées internationales de Corte, un rendez-vous organisé par Nazione pour réunir la mouvance indépendantiste samedi 8 et dimanche 9 août.

Pascal CHARRIER